

Je répète que c'était là l'instrument choisi par le parti conservateur et que c'est le programme que le président de la *Westcoast Transmission* s'est engagé à suivre. Mais que constatons-nous maintenant? Ce grand défenseur du programme selon lequel il faut desservir les consommateurs canadiens avant tous les autres, formule une proposition en vue de transporter du gaz naturel dans l'Est du Canada, alors qu'il a été démontré qu'une autre compagnie a déjà élaboré des plans à ce sujet, qu'elle a les matériaux en main et que ses ventes sont organisées. Mais, comme on l'a démontré, à moins qu'une bonne partie de ce gaz naturel ne soit vendu aux États-Unis, la société sera incapable de financer l'entreprise en ce moment.

M. McMahon, président de la *Westcoast Transmission* qui se proposait d'aménager un pipe-line à gaz jusque dans l'Est du Canada, formule une proposition et promet, dans une lettre confidentielle, qu'il déposera personnellement une garantie en espèces de \$500,000, afin d'assurer au Gouvernement qu'il terminera le projet avant 1958, à la seule condition qu'il puisse obtenir les matériaux nécessaires. Vous remarquerez qu'il n'était pas sûr de pouvoir obtenir les matériaux, bien qu'il ait affirmé dans d'autres lettres qu'il les obtiendrait.

Comme plusieurs d'entre vous le savent sans doute, une somme d'un demi-million de dollars n'a pas une grande importance pour cet homme. Mais en quoi consiste le plan que propose ce grand avocat du programme en vertu duquel il faut d'abord desservir les Canadiens? Il s'agirait d'exporter 400,000 pieds cubes aux États-Unis, soit les quatre cinquièmes de la quantité globale de gaz naturel dont le gouvernement de l'Alberta a autorisé l'exportation. Si ce sont là les conditions dans lesquelles M. McMahon était disposé à procéder à l'entreprise, est-il étonnant qu'on lui ait demandé de s'exécuter ou de se taire? Il me semble que c'est ce qu'il convenait de faire à l'égard d'une personne qui a formulé une offre aussi peu sérieuse?

M. Fleming: L'honorable député a-t-il entendu le ministre du Commerce déclarer que c'était une offre peu sérieuse?

M. Byrne: J'ai certes entendu le ministre du Commerce déclarer qu'à son avis il ne s'agissait pas d'une offre ferme.

M. Fleming: Mais l'honorable député a-t-il déjà entendu le ministre du Commerce dire qu'il s'agissait d'une offre peu sérieuse?

M. Byrne: J'ai dit qu'en vertu de ce projet qu'a proposé M. McMahon, on exporterait les quatre cinquièmes de la quantité globale de gaz qui pourrait être exporté de la Colombie-

[M. Byrne.]

Britannique. Qu'a-t-on fait de la ligne de conduite selon laquelle il faut desservir les Canadiens avant tous les autres? On a beaucoup parlé au sujet de la maîtrise des compagnies et on a établi des comparaisons entre l'offre de M. McMahon et celle de la *Trans-Canada Pipe Lines Limited*. Du moins, la *Trans-Canada Pipe Lines* se propose de transporter le gaz naturel vers l'est du Canada. La proposition McMahon comportait le transport de gaz aux États-Unis. Il se peut qu'une plus grande partie des bénéfices accessoires de la société *Trans-Canada* aille à des actionnaires américains mais, dans l'autre cas, une large part des bénéfices serait allée à des actionnaires américains et l'est du Canada se serait passé de gaz. Nous aurions pu assurément contrôler l'entreprise au Canada mais nous n'aurions pas eu de gaz. J'imagine que la grande société *International Nickel Company* aurait pu absorber, dans ses fonderies, près de la moitié du gaz naturel qui serait resté pour la consommation dans l'est du Canada, si cette proposition avait été acceptée.

Ce n'est pas tout. Ceux qui veulent à tout prix que le Canada soit servi le premier, c'est-à-dire l'opposition officielle surtout, ont toujours déclaré que la canalisation principale doit être entièrement aménagée au Canada. Jour après jour et semaine après semaine on a adopté des bills en invoquant le même raisonnement idiot. Lorsqu'il s'agissait de constituer en corporation une société en vue d'acheminer le gaz et le pétrole vers un centre pour le transporter ensuite à une région donnée, l'opposition officielle a toujours insisté pour que la canalisation principale du réseau collecteur soit aménagée entièrement au Canada pour se rattacher à la principale ligne de transmission même si le tracé collecteur devait avoir une longueur de 100 ou 200 milles de plus. Le principe est là.

Que propose M. McMahon? Il constate que le plan de la *Trans-Canada* présente certains défauts graves dont voici le troisième:

La *Trans-Canada* envisage la vente de gaz à la *Tennessee Gas Transmission Company* et l'établissement d'une filiale à Emerson (Manitoba) et à Niagara-Falls (Ontario). Le gaz vendu à Emerson serait utilisé par la *Tennessee Company* dans les grandes plaines du centre-ouest des États-Unis pour envahir les marchés à l'égard desquels les compagnies de pipe-lines actuelles ont des droits établis...

N'est-ce pas malheureux? Cela ne fera pas l'affaire de certains de ses amis. Mais ce n'est pas tout. Je veux signaler que l'opposition officielle appuie une telle proposition comme étant la seule possible en dehors de la *Trans-Canada Pipe Lines Company*. M. McMahon propose de construire un pipe-line